

Annexe 2 : Condition Générale de Vente (CGV)

Désignation

La société Nom de l'organisme désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au Adresse de l'organisme (rue) Adresse de l'organisme (ville) Adresse de l'organisme (code postal)

Nom de l'organisme met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Adresse de l'organisme (ville), et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Nom de l'organisme
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la SARL unipersonnelle Nom de l'organisme représentée par Marine GERVASONI, et de son client, dans le cadre de mission de prestations de formation définies dans la convention de formation signées entre les parties

Application

Toute commande implique, pour devenir ferme et définitive, l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, qu'il déclare avoir lues, comprises et acceptées. Aucune condition particulière ou générale d'achat ne peut, sauf accord express et écrit des deux parties, prévaloir sur les présentes CGV.

Inscription-Devis et validité des convention

Dès l'inscription via le bulletin ou par mail, la société Nom de l'organisme envoie un devis gratuit ainsi que d'un projet de convention (dont la validité n'excède pas 30 jours.) Au-delà, il est nécessaire d'en demander la prolongation ou de faire établir un nouveau devis, si modification il y a, établi par la société Nom de l'organisme sur la base des informations communiquées par le client. Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner à Nom de l'organisme par tout moyen à sa convenance, le devis dûment signé avec la mention « bon pour accord », les professionnels devront en outre déposer leur cachet commercial ainsi que la convention de formation en 2 exemplaires. En cas de confirmation de commande par courrier électronique, une mention doit préciser l'adhésion pleine et entière du client aux dites CGV.

Confidentialité

Nom de l'organisme s'engage à respecter strictement la confidentialité de toutes les informations, documents, données ou concepts dont elle pourrait avoir connaissance avant, pendant ou après la réalisation de sa prestation.

Pénalités de retard et indemnité forfaitaire de recouvrement

Sauf accord préalable entre les parties, en cas de défaut de paiement d'une facture à l'échéance, une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40,00 euros, conformément à l'article L441-6 et D441-5 du Code de Commerce est exigible sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire. Cette pénalité, calculée sur le montant net de la somme restant due, court de plein droit le jour suivant la date de règlement portée sur la facture, tout comme l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40,00 euros. En cas de recouvrement judiciaire, le Client supportera tous les frais de mise en demeure et de contentieux, et se verra facturer, à titre de clause pénale, une somme égale à 15 % du montant total de la commande qu'il a passée, avec un minimum forfaitaire de trente (30) euros par dossier et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts ou indemnités que Nom de l'organisme

En outre, Nom de l'organisme se réserve le droit de suspendre ou de résilier toutes commandes ou contrats en cours du Client, après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

| | | |
|-------------------------|--|---------------------|
| | ACE Concept 490 CHEMIN DU JEU DE MAIL NOVES 13550 | 14 juillet 2023 |
| Convention de Formation | Numéro SIRET : 82995899000022 | Date dernière MAJ : |
| NOM CLIENT | Numéro de déclaration d'activité : 93131905013 (auprès du préfet de région de : Bouche du Rhône) | 19/08/2024 |

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Nom de l'organisme ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Non-réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Dédommagement, réparation ou dédit

en cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention

Dans un délai de 7 jours avant le début de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de 50% du prix de la prestation au titre du dédit. **Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.**

en cas de réalisation partielle:

l'entreprise bénéficiaire s'engage au paiement des heures effectuées par l'organisme de formation avec une pénalités de 20% au titre du dédommagement. **Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO**

Celle-ci est spécifiée sur la facture, ou fait l'objet d'une facturation séparée et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle

cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce compétent pour régler le litige.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Nom de l'organisme sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Nom de l'organisme s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Nom de l'organisme et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

| | | |
|-------------------------|--|---------------------|
| | ACE Concept 490 CHEMIN DU JEU DE MAIL NOVES 13550 | 14 juillet 2023 |
| Convention de Formation | Numéro SIRET : 82995899000022 | Date dernière MAJ : |
| NOM CLIENT | Numéro de déclaration d'activité : 93131905013 (auprès du préfet de région de : <i>Bouche du Rhône</i>) | 19/08/2024 |